

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 644-9727

Québec, le 1^{er} octobre 2004

Monsieur Bernard Désorcy
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
Secteur territoires et parcs
Édifice Marie-Guyart, 10^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'augmentation de la capacité de l'oléoduc dans le secteur
du parc national d'Oka

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude du dossier précité, vous soumet les questions suivantes :

- Article 11.1 de la *Loi sur le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs*.
 - Le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et le ministre de l'Environnement ont-ils conclu un protocole d'entente tel que prévu à cet article. Si oui, le déposer. Si non, veuillez indiquer vers quelle date et selon quelles étapes un tel protocole devrait être conclu.
 - Le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs a-t-il procédé à une détermination d'orientations ou de choix de priorités en matière de faune et de parcs tel que prévu à cet article. Si oui, les déposer. Si non, veuillez indiquer vers quelle date et selon quelles étapes une détermination d'orientations ou de choix de priorités en matière de faune et de parcs devrait être faite par le ministre.
- Quelle est la politique du ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs concernant la réfection et/ou le remplacement de ces conduites dans leur emprise actuelle et/ou leur relocalisation, lorsque ces conduites atteignent la fin de leur vie utile ou nécessitent des travaux majeurs ?

Nous apprécierions recevoir rapidement une réponse de votre part, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission